

# MAIRIE DE FRESSINES

## PROCES VERBAL

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 JANVIER 2013

Le mardi 15 janvier 2013 à 20h30, les membres du Conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence de M. NIVAU Christian, maire, suite à sa convocation en date du 10 janvier 2013.

Présents : Mmes BROCHARD, HERAULT, LEDOUX, LEGEREAU, MOREAU, MM. CHAIGNEAU, DECOU, DUPEU, FOUCHE, FOURNIER, JOLLY, NIVAU, ROUSSEAUX.

Excusée : Mme PIOT

Secrétaire : M. JOLLY Jean-Yves

Monsieur le maire invite les conseillers à se prononcer sur le compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal. Il n'y a aucune observation, il propose aux élus de signer le registre.

Monsieur le maire propose aux élus de modifier l'ordre du jour. Le point n°3 concernant le projet mairie phase 2 sera vu lors de la prochaine réunion du conseil municipal, car l'architecte n'était pas présent lors de la réunion de travail du 10 janvier. Il suggère de remplacer ce point par la convention de formation et d'assistance du personnel à l'utilisation d'un site informatique, ce qui est accepté par les conseillers.

#### **1 – RETROCESSION DE VOIRIE LOTISSEMENT LES NOYERS**

Monsieur le maire rappelle l'autorisation du 21 avril 2009 de création d'un lotissement « Les Noyers » rue des Souterrains à Fressines, sur un terrain appartenant à la société Immobilier Concept de Niort, représentée par M. Durand Alain. Ce lotissement de 6 parcelles est actuellement terminé et la réception de travaux a été acceptée sans réserve.

Après délibération, les conseillers acceptent la rétrocession, à titre gracieux, de la voirie et des espaces communs de ce lotissement à la commune. Ils chargent Monsieur le maire de signer l'acte notarié relatif à cette affaire, les frais seront pris en charge par la société Immobilier Concept.

#### **2 – REGLEMENT DE FACTURES EN INVESTISSEMENT SUR BUDGET 2013**

Monsieur le maire informe les élus de la réception de deux factures concernant l'étude des sols et l'étude de la charpente des locaux de la mairie devant être transformés en salles, dont les montants sont les suivants :

2 786,68 € pour la société GINGER CEBTP de Niort (étude de sol)

1 196,00 € pour la société SNC LAVALIN de Niort (étude de la charpente)

Considérant que les restes à réalisés du budget 2012 sont insuffisants et que le budget 2013 en cours de préparation ne sera voté qu'en mars 2013, les élus acceptent de mandater les sommes dues et d'inscrire les dépenses à la section d'investissement du budget 2013.

#### **3 – CONVENTION DE FORMATION ET D'ASSISTANCE DU PERSONNEL A L'UTILISATION D'UN SITE INFORMATIQUE**

Monsieur le maire présente aux élus la convention de formation et d'assistance du personnel à l'utilisation d'un site informatique, proposée par le service informatique du centre de gestion de la fonction publique des Deux-Sèvres à la commune.

Les prestations proposées sont :

- la formation à l'utilisation des logiciels de la société CEGID
- l'assistance à l'utilisation des produits (assistance téléphonique, par supports magnétiques et sur site)

Pour cette prestation, une redevance annuelle d'un montant fixé à 806 € selon les caractéristiques de la commune est demandée pour l'année 2013 et pendant 3 années consécutives.

Après délibération, les conseillers chargent Monsieur le maire de signer cette convention d'assistance.

#### **4 – REFORME TERRITORIALE**

Monsieur le maire rappelle aux conseillers qu'ils ont été destinataires de l'ensemble des informations leur permettant de se prononcer sur la fusion des communautés de communes de Celles-sur-Belle, de Melle, de Cœur de Poitou, du Lezayen et du Val de Boutonne et du rattachement des communes de La Couarde, La Mothe Saint-Héray et Exoudun.

Chaque conseiller est invité à se prononcer, mais unanimement les élus précisent que le tour de table a déjà été fait lors de précédentes réunions et que les avis et les arguments restent les mêmes.

L'idée d'un mouvement de personnes regroupant des élus et des administrés est avancée. Mais pour que l'action porte ses fruits il faut que les élus soient suivis par la population et que la commune de Fressines ne soit pas seule. Monsieur le maire précise qu'il va relayer cette proposition lors d'une prochaine réunion avec les élus de la communauté cantonale de Celles-sur-Belle.

Après discussion, et compte tenu que cette décision est une des plus importantes de ce mandat, Monsieur Fouché demande un vote à bulletin secret.

Monsieur le maire propose donc aux élus de se prononcer à bulletin secret, pour ou contre le nouveau périmètre proposé par arrêté préfectoral du 12 décembre 2012 regroupant les 5 communautés de communes et 3 communes supplémentaires.

Nombre de votants : 13      Nombre de bulletins dans l'urne : 13

Pour le nouveau périmètre préfectoral : 0      Contre le nouveau périmètre préfectoral : 13

Vu la loi n° 2010 - 1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2012 - 281 du 29 février 2012 visant à assouplir les règles relatives à la refonte de la carte intercommunale ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L5210-1.

Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2011 portant schéma départemental de coopération intercommunale des Deux-Sèvres ;

Vu l'arrêté préfectoral du 12 décembre 2012 portant projet de périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion des communautés de communes du canton de Celles-sur-Belle, du canton de Melle, de Cœur de Poitou, du Lezayen et du Val de Boutonne et du rattachement de 3 communes ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Refuse le périmètre communautaire proposé par l'arrêté préfectoral du 12 décembre 2012.

#### **5 – COMPTE RENDU DES COMMISSIONS**

##### Information

🕒 Cérémonie des vœux à la population : Autant de monde que l'année passée, présentation des artisans, commerçants et agriculteurs appréciée.

🕒 Bulletin annuel : Il a été distribué la semaine dernière. Deux remarques ont été faites :

Un professionnel n'a pas été mentionné, car il ne s'est pas présenté aux élus. Monsieur Fouché lui a rappelé les démarches à effectuer et le rencontre prochainement.

La section musique a remarqué qu'elle n'avait pas d'article. Malgré 3 relances, aucun document n'ayant été transmis, l'édition du bulletin a été lancée sans leur article.

⌚ Monsieur Fouché informe les conseillers qu'une nouvelle association a été créée sur la commune : « Enjoy Fressines » qui a pour objet de proposer des ateliers ludiques en anglais aux enfants. Les membres sont M. et Mme Combarel et M. et Mme Bénétreau. Une activité va être proposée aux élèves de l'école de Fressines le vendredi après midi de 16h15 à 17h et de 17h15 à 18h dans les locaux de la bibliothèque scolaire en accord avec les enseignants, l'intervenante sera Madame Prébois Sylvia.

#### Voirie/bâtiments

⌚ Monsieur Fournier propose une réunion de la commission voirie/bâtiments le samedi 2 février prochain à 9h00 en vue de la préparation du budget 2013.

#### Ecole

⌚ Madame Moreau présente un devis de transport de la Sté CASA d'un montant de 110,00 € pour une sortie scolaire au cinéma de La Crèche. Elle propose d'une part aux élus, de reconduire pour 2013 l'enveloppe de 1 500,00 €, réservée au financement du transport scolaire pour les sorties pédagogiques des élèves de l'école. D'autre part un deuxième devis transport est en attente pour la même sortie, et la date du prochain conseil ne permettant pas d'attendre, elle demande aux élus de l'autoriser à choisir le devis le moins disant. Les conseillers donnent leur accord aux deux demandes.

⌚ La directrice de l'école a informé la mairie que le vendredi 10 mai prochain serait chômé par les élèves et les enseignants. Aussi, Monsieur le maire a proposé au personnel travaillant à l'école de bénéficier de la journée du maire à cette date.

⌚ Pour la rentrée scolaire de septembre 2013, la mise en place de la semaine de 4 jours et ½ est à prévoir. Un premier travail sur le planning des agents sera fait fin janvier ainsi qu'une consultation avec les enseignants. Il sera proposé d'augmenter le temps de la pause déjeuner pour apporter de la souplesse, du confort et moins de stress aux enfants, employés et enseignants.

⌚ Madame Moreau propose de mettre en place une commission de travail chargée d'étudier un aménagement possible des locaux autour de l'école. Il est convenu de réunir les élus dans la cour de l'école, juste avant la réunion prévue le samedi 2 février à 9h.

#### M.Chaigneau/C.C.A.S.

⌚ Chaque année en janvier, le conseil municipal décide d'offrir un repas animé, aux personnes de Fressines, âgées de 65 ans ou plus et à leurs conjoints (65 ans ou plus dans l'année considérée). Pour cette année celui-ci aura lieu le 19 janvier prochain.

Les élus décident que ce repas sera offert également aux membres du C.C.A.S. et aux conseillers municipaux. En revanche, ils décident de le facturer 15 € à compter de l'année 2013 aux personnes suivantes : maire, adjoints au maire et leurs conjoints, conjoints des élus et conjoints des membres du C.C.A.S.

⌚ L'animation pour le repas des aînés sera réalisée par M.Ligonnière. La prestation de cette personne s'élève à 350 €. Les élus acceptent le versement de cette somme dont 210,73 € sont à verser à M.Ligonnière et 139,27 € au GUSO, organisme collectant les cotisations sociales des artistes.

⌚ Monsieur Chaigneau précise qu'une modification a été faite sur le compteur de la salle des fêtes qui présentait quelques dysfonctionnements. Le contrat a été modifié en conséquence, générant une hausse du tarif d'environ 900 € pour une année. Monsieur Amussat, représentant de Séolis, sera présent lors de la prochaine réunion du conseil municipal pour aborder ce point et présenter le bilan réalisé pour l'éclairage public.

⌚ La société ABG est intervenue à l'école pour paramétrer le photocopieur avec les ordinateurs des classes et permettre des impressions directement avec le photocopieur.

⌚ Une nouvelle destruction de nid de frelons asiatique a été faite en collaboration avec l'ACCA. Le nid était mort, ce qui confirme que les interventions ne sont plus nécessaires à partir de décembre, et qu'il faut favoriser les piégeages dès février.

## **9 – QUESTIONS /INFORMATIONS DIVERSES**

⌚ Monsieur le maire informe les élus qu'un don de 40 € a été déposé au secrétariat de mairie, par la personne qui stationne son camping car sur le parking de la salle des fêtes et qui a bénéficié d'un branchement électrique provisoire. Les conseillers municipaux décident de verser cette recette au CCAS.

⌚ Monsieur le maire précise que deux dossiers ont été reçus en mairie suite à des problèmes de fissures de bâtiments depuis la sécheresse des dernières années. Il va appuyer la demande des

administrés auprès de Monsieur le préfet des Deux-Sèvres pour obtenir l'état de catastrophe naturelle suite à la sécheresse.

⌚ Monsieur Dupeu signale qu'il serait bien d'informer les riverains de La Chesnaye nouvellement établis à Fressines, que les cartons et polystyrène sont à déposer aux conteneurs situés à Moulay ou à la déchèterie et non avec les déchets ménagers, car ils volent partout dans le village en cas de vent.

⌚ Madame Brochard informe que le SITS (syndicat transport scolaire) va contacter les communes pour lesquelles les représentants sont rarement ou jamais présents aux réunions, ce qui perturbe en cas de quorum non atteint et oblige à reprogrammer les réunions et solliciter à nouveau les membres.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h00.